



GOVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cybersécurité : le Gouvernement lance trois appels à projets visant à soutenir le développement de solutions de cybersécurité innovantes

Paris, le 09/09/2021
N°1371

Cédric O, Secrétaire d'Etat chargé de la transition numérique et des communications électroniques était en visite ce jour à Lille au Forum International de la Cybersécurité (FIC), événement phare réunissant l'ensemble des acteurs de la cybersécurité, tant en France qu'au niveau européen et international.

La cybersécurité est devenue un enjeu décisif d'une société de plus en plus numérisée et connectée. La numérisation de l'économie et de pans entiers de la vie des Français est porteuse de progrès mais aussi de risques pour la sécurité, la protection de la vie privée et des données personnelles, nos infrastructures vitales, nos administrations et nos entreprises. Ces tendances se sont amplifiées avec la crise sanitaire, qui a mis à l'épreuve la résilience de nos acteurs économiques et bouleversé les modes de production, avec notamment l'essor massif du télétravail. La vulnérabilité des systèmes informatiques est désormais l'enjeu de chacun, citoyens, administrations et entreprises.

Pour répondre à ces enjeux, le Gouvernement met en œuvre une stratégie d'accélération en matière de cybersécurité, dans le cadre de France relance, annoncée le 18 février dernier par le Président de la République. Cette stratégie, dotée d'un budget de 1 039 M€, dont plus de 700 M€ d'argent public (notamment via le Programme d'investissements d'avenir et plan France Relance vise à accompagner le développement de la filière française et s'articule autour de 5 axes :

1. Développer des solutions souveraines et innovantes de cybersécurité ;
2. Renforcer les liens et synergies entre les acteurs de la filière ;
3. Soutenir la demande (individus, entreprises, collectivités et Etat), notamment en sensibilisant mieux tout en faisant la promotion des offres nationales ;
4. Former plus de jeunes et professionnels aux métiers de la cybersécurité, fortement en déséquilibre ;
5. Soutenir le développement des entreprises de la filière via un abondement en fonds propres.

Cette stratégie se trouve aujourd'hui dans sa phase d'opérationnalisation.

A l'occasion de son déplacement, Cédric O a présenté les trois Appels à projets (AAP), lancés dans ce cadre de cette stratégie :

- Un premier AAP visant à **soutenir le développement de technologies innovantes et critiques en cybersécurité** (détection des cyberattaques, solutions de chiffrement, ...). Il s'inscrit dans le premier axe de la stratégie d'accélération et sera clôturé le 15 octobre. Le public visé correspond à la fois aux entreprises uniques mais aussi aux consortiums industriels ou collaboratifs (c'est-à-dire impliquant des laboratoires de recherche) ;
- Un deuxième AAP soutenant la **mutualisation de données de cybersécurité** entre les différents acteurs du secteur afin de développer la connaissance des menaces. Il s'inscrit dans le deuxième axe de la stratégie d'accélération, et sera notamment mis en œuvre au sein du Campus Cyber, qui ouvrira ses portes à l'automne 2021. Il sera clôturé le 16 novembre. Le public visé correspond à des consortiums industriels ou collaboratifs apportant à la fois des données diverses et une capacité pointue de traitement ;
- Un troisième AAP visant à **soutenir les projets innovants sur le Campus Cyber**. S'inscrivant dans les axes 1 et 2 de la stratégie, cet appel sera clôturé le 29 octobre. Le public visé correspond à la fois aux entreprises uniques mais aussi aux consortiums industriels ou collaboratifs membres du Campus Cyber.

Au total, avec ces trois appels à projets, **plus de 250 M€ de financements publics issus du quatrième programme d'investissement d'avenir seront mobilisés.**

Pour plus d'informations :

- Le site de BPI France :
 - o [Appel à projets « Développement de technologies innovantes critiques » | Bpifrance](#)
 - o [Appel à projets « Mutualisation et valorisation des données d'intérêt cyber » - Cas d'usage n°1 : Cyber Threat Intelligence | Bpifrance](#)
 - o [Appel à projet « Projets innovants sur le Campus Cyber »](#)

Pour toute question, les candidats peuvent contacter :

- Concernant l'appel à projets visant à soutenir le développement de technologies innovantes et critiques en cybersécurité : aap-technos-cyber.dge@finances.gouv.fr
- Concernant l'appel à projets visant à faire émerger un outil permettant la mutualisation de données de threat intelligence en cybersécurité : gd.cyber@pm.gouv.fr
- Concernant l'appel à projets visant à soutenir les projets innovants sur le Campus Cyber : industries@ssi.gouv.fr
- Pour toute autre information concernant la stratégie d'accélération cyber : strategie.cyber@pm.gouv.fr

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire : 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.gouv.fr

Cabinet de Cédric O : 01 53 18 43 10 - presse@numerique.gouv.fr

Secrétariat général pour l'investissement : 01 42 75 64 58 - presse.sgpi@pm.gouv.fr

À propos du Programme d'investissements d'avenir (PIA)

Engagé depuis 10 ans et piloté par le Secrétariat général pour l'investissement auprès du Premier ministre, le PIA finance des projets innovants, contribuant à la transformation du pays, à une croissance durable et à la création des emplois de demain. De l'émergence d'une idée jusqu'à la diffusion d'un produit ou service nouveau, le PIA soutient tout le cycle de vie de l'innovation, entre secteurs publics et privés, aux côtés de partenaires économiques, académiques, territoriaux et européens. Ces investissements reposent sur une doctrine exigeante, des procédures sélectives ouvertes, et des principes de cofinancement ou de retours sur investissement pour l'Etat. Le quatrième PIA (PIA4) est doté de 20 Md€ d'engagements sur la période 2021-2025, dont 11 Md€ contribueront à soutenir des projets innovants dans le cadre du plan France Relance. Le PIA continuera d'accompagner dans la durée l'innovation, sous toutes ses formes, pour que notre pays renforce ses positions dans des secteurs d'avenir, au service de la compétitivité, de la transition écologique, et de l'indépendance de notre économie et de nos organisations.

Plus d'informations sur: [@SGPI_avenir](http://www.gouvernement.fr/secretariat-general-pour-l-investissement-sgpi)